



Offres identiques au site national TUI l'expertise en plus!

VOTRE AGENCE DE VOYAGES

CHEQUE-VACANCES

agencesavenay@tuifrance.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE DÉPANNAGE - ENTRETIEN ÉNERGIES RENOUVELABLES CHAUDIÈRES BOIS-FUEL-GAZ VENTES-INSTALLATIONS



21, rue Madame Jan - **44260 SAVENAY Tél./Fax : 02 40 58 92 34** - *Mail : sarl.leroy44@orange.fr*





Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY **⊙ 02 40 58 83 00 ⊙**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

DRIVE UBILLETTERIE U CULTURE! U location U TECHNOLOGE



SUR LE TERRAIN, ET À VOS CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS **ASSURONS LA VRAIE VIE!**

VOTRE AGENCE 13 B rue de Nantes 44260 SAVENAY Tél. 02 40 56 93 73



groupama.fr



Mr. Bricologe

Faites-le vous-même, mais pas tout seul

Parc Commercial de la Colleraye 44260 SAVENAY - Tél. 02 40 56 90 68 Retrouvez-nous sur www.mr-bricolage.fr



Zinguerie • Bardage Ramonage • Entretien

Neuf et Rénovation

Dominique THOMAS

26 bis rue Pierre de Parscau du Plessis - 44480 DONGES Tél./Fax: 02 51 73 46 10 - calicouverture@neuf.fr







Sommaire

Vie municipale	3
Enfance Jeunesse	8
Environnement, voirie	8
Vie culturelle	12
Lavau Solidaire	14
Focus sur	15
Vie associative	16
Vie économique	18

Mairie de Lavau-sur-Loire

Tél.: 02 40 56 10 26 accueil@lavau-sur-loire.fr

Horaires ouverture de la Mairie

Mardi, mercredi, vendredi de 15h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/août)

Directrice de la publication : Claire TRAMIER, maire

Comité de rédaction : les membres de la commission Communication

Réalisation : Kalydéa

Parc Commercial La Colleraye Immeuble Philaë 44260 Savenay

Tél. 02 40 58 31 03



En couverture :

Œuvre de Michel TUAL



Mot de la Maire

Notre monde vit des temps bouleversés. À la crise sanitaire que nous vivons depuis 2 ans, succède une grave crise internationale avec cette guerre qui frappe aux portes de l'Europe. Au-delà de nos sensibilités politiques, de nos convictions, nous ne pouvons que condamner cette agression par le pouvoir russe du peuple ukrainien. L'expression de la solidarité des Français et plus largement des Européens à l'égard de nos voisin.es ukrainien.nes est un signe fort qui, nous l'espérons, va permettre de trouver une issue diplomatique à cette guerre. Je souhaite ici remercier les lavausien.nes qui ont fait preuve de générosité en déposant des dons. Nous allons bien sûr nous assurer qu'ils arrivent à bon port aux ukrainien.nes qui en ont besoin. Je formule le vœu que la raison l'emporte sur la guerre et que des négociations s'engagent rapidement pour arrêter l'escalade de la violence.

C'est dans ce contexte compliqué que nous sommes appelés aux urnes les 10 et 24 avril pour élire le ou la prochain.e Président.e de la République, et les 10 et 17 juin pour notre député.e. Quelles que soient nos convictions ou nos engagements, il est essentiel d'aller voter. Cet acte civique est le fondement de notre démocratie. Échangeons, débattons, informons-nous et incitons les jeunes et les moins jeunes à prendre quelques minutes pour aller mettre un bulletin dans l'urne. Permettez-moi de souhaiter que les peurs, le repli sur soi et les volontés d'exclure, de discriminer ne l'emportent pas dans ce scrutin. Ici à Lavau sur Loire, nous profitons d'un peu de liberté retrouvée avec l'assouplissement du protocole sanitaire. Le virus n'a pas encore complètement disparu alors restons prudents et prenons soin des plus fragiles d'entre nous. Je félicite les élèves et leurs enseignantes accompagnés des conseillères municipales qui se sont impliqué.es et engagé.es dans le projet de Conseil Municipal des enfants. Cette instance sera installée en mai prochain et je m'en félicite.

Les projets municipaux se poursuivent et nous aurons l'occasion d'en échanger d'ici à l'été. Un temps de présentation du projet d'aménagement du site du Trou bleu par le Conservatoire du Littoral vous est proposé le samedi 14 mai matin sur site, à 10h. Nous vous y attendons nombreux.

Les manifestations festives reprennent après cette trop longue interruption. Ce sera l'occasion de nous retrouver pour partager ces moments de convivialité, d'échange qui nous ont tant manqué et qui sont le cœur de notre humanité. Merci aux associations qui se mobilisent pour organiser ces temps forts : Fête du port, 40 ans de l'Amicale Laïque, Lavau part en Live!, soirées du café « A Lavau'tre », rando du Vélo Club, tournoi de sixte du Lavau Football Club.

Je terminerai en évoquant la participation de notre commune au projet « Apporteurs d'eau » avec l'association « Transmad » dans le cadre d'une coopération décentralisée menée avec la région des Pays de la Loire et d'autres institutions et collectivités de Loire-Atlantique (la CARENE, le SBVB, Atlantic'o...). Vous avez pu découvrir une exposition extérieure sur Madagascar et des rencontres sont prévues en juin sur notre commune. Des informations plus précises sur ce projet sont à découvrir dans le bulletin.

Je voudrais saluer et rendre hommage à Yan COURIO, notre collègue, maire de Prinquiau qui nous a quittés le 10 mars dernier après avoir lutté contre la maladie. Yan était un homme sincère, engagé pour sa commune et son territoire, avec un franc-parler souvent salutaire, un grand sens de l'humour, très attaché à défendre l'intérêt général et la justice sociale. Lors du précédent mandat, j'ai eu la chance de le côtoyer au sein de la commission culture intercommunale. Nous y partagions cette conviction que la culture est un élément essentiel de notre vie collective et que nous devions œuvrer ensemble pour permettre à chacune et chacun d'y accéder quel que soit son âge, son lieu de vie ou sa condition. Aux élu.es du Conseil municipal et à tou. tes les Prinquelai.ses, j'adresse notre sympathie attristée.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des permanences d'élu.es qui se tiennent le samedi matin une fois par mois.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Claire TRAMIER Maire

Comptes-rendus des conseils municipaux

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur notre site internet : www.lavau-sur-loire.fr

Conseil Municipal du 12 décembre

Information sur l'abrogation de la Directive Territoriale d'Aménagement ESTUAIRE

Comme évoqué lors du précédent bulletin municipal Considérant que l'abrogation de la DTA n'aura pas d'impact pour la collectivité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne un avis favorable à l'abrogation de la DTA Estuaire sans remarque particulière.

Protocole relatif à la durée du temps de travail annuel des agents communaux

Mme la Maire rappelle que les règles relatives à la définition, à la durée et à l'aménagement du temps de travail des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics sont fixées par la collectivité ou l'établissement, dans les limites applicables aux agents de l'État, en tenant compte de la spécificité des missions exercées par ces collectivités ou établissements. L'organe délibérant fixe également les modalités d'exercice du temps partiel. Par ailleurs, ce dernier est compétent pour instaurer toute prime et indemnité prévue par une disposition législative ou réglementaire, dans le respect du principe de parité avec la fonction publique d'État. Un projet de protocole relatif au temps de travail a donc été soumis à l'assemblée. Il regroupe l'ensemble des règles relatives au temps de travail dans la collectivité et met en place certaines indemnités afférentes à des dépassements de ce temps de travail ou à des sujétions particulières.

L'assemblée délibérante,

Décide

- D'approuver le protocole relatif au temps de travail annexé à la présente délibération ;
- D'instaurer les Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S) dans les conditions décrites par ce protocole;
- De majorer le temps de récupération des heures supplémentaires dans les mêmes proportions que celles fixées pour la rémunération lorsque l'heure supplémentaire est effectuée de nuit, un dimanche ou un jour férié;
- D'instaurer la majoration des heures complémentaires dans les conditions décrites par ce protocole;
- D'instaurer l'indemnité prévue par l'arrêté du 19 août 1975 instituant une indemnité pour travail du

dimanche et des jours fériés en faveur des agents communaux;

- D'autoriser Mme la Maire à mandater les dépenses nécessaires à l'application de ce protocole;
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de ce protocole;

Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité ce protocole.

Poste d'agent d'accueil et d'administration

Madame la Maire informe les membres du conseil municipal que Madame Peggy LUCAS, adjointe administrative a été recrutée sous contrat depuis un an dont le terme arrive à échéance au 31/12/2021. Il y a lieu de régulariser sa situation. Il a été proposé à Mme LUCAS d'être stagiairisée à compter du 1er janvier 2022 selon les mêmes modalités, ce qu'elle a accepté. Un arrêté de stagiairisation sera effectif à cette date qui conduira à la titularisation de Mme LUCAS l'an prochain.

Nouveau lotissement « les Angéliques »

Conformément au code de l'urbanisme, il est imposé que le sort des voies et espaces communs soit réglé dès le dépôt de la demande de permis d'aménager. La commune est libre d'intégrer ou non les équipements dans son domaine public, en fondant sa décision sur l'intérêt qu'elle peut trouver dans une utilisation publique de la voirie et des réseaux. Dans le cas présent, il n'y a pas intérêt à conserver cette gestion, à charge pour le lotisseur, soit à constituer une association des acquéreurs de lots, soit à attribuer en propriété aux acquéreurs de lots, ces voies et espaces communs.

Jumelage

La mairie a reçu un courrier du maire de la commune de Sainte-Eulalie (08) sollicitant un jumelage avec Lavau-sur-Loire. En effet, Sainte-Eulalie est l'un des plus hauts villages du Plateau Ardéchois et le premier village de France où passe la Loire (au pied du Mont Gerbier de Jonc). Une réunion vidéo est envisagée dans les prochaines semaines, afin de discuter des modalités d'organisation de ce jumelage qui rencontre l'enthousiasme des membres du conseil municipal.

Conseil Municipal du 14 janvier

Mise à jour du tableau des effectifs

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ; Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n°84-83 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Mme la Maire propose au conseil municipal d'actualiser comme suit le tableau des emplois et des effectifs de la commune de Lavau-sur-Loire: dans le cadre de l'ajustement des besoins notamment en raison de l'application des 1 607 heures à compter du 1^{er} janvier 2022:

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe à 61.60% et de supprimer un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à 60.17%. Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'ad-

joint technique à 87.89% et de supprimer un emploi permanent d'adjoint technique à 86.88%.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'adjoint technique à 44.86% et de supprimer un emploi permanent d'adjoint technique à 44.14%.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'adjoint technique à 36.09% et de supprimer un emploi permanent d'adjoint technique à 35.57%

Après avoir entendu Madame la Maire dans ses explications complémentaires et après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité de ses membres présents : - D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés et figurant en annexe,

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice. Charge à Mme la Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

ANNEXE - TABLEAU DES EFFECTIFS (après délibération)

FILIERE	GRADE / EMPLOI	CATEGORIE	DUREE HEBDOMADAIRE	PERMANENT	NON PERMANENT	TAUX	POURVUS	VACANTS
Administrative	Adjoint administratif Principal de 2ème classe	С	35	x		100,00%	100,00%	
Administrative	Adjoint administratif	С	17,5	х		50,00%	50,00%	
Technique	Adjoint technique Principal de 1ère classe	С	35	x		100,00%	100,00%	
Technique	Adjoint technique Principal de 2ème classe	С	35	×		100,00%	100,00%	
Technique	Adjoint technique Principal de 2ème classe	С	21,56	×		61,60%	61,60%	
Technique	Adjoint technique	С	30,76	×		87,89%	87,89%	
Technique	Adjoint technique	С	35	х		100,00%	100,00%	
Technique	Adjoint technique	С	15,7	x		44,86%	44,86%	
Technique	Adjoint technique	С	12,63	×		36,09%	36,09%	

Plan Local d'Urbanisme intercommunal – démarche et lancement

La Communauté de communes Estuaire et Sillon, compétente pour les Plans Locaux d'Urbanisme depuis le 1er janvier 2017, souhaite engager l'élaboration d'un PLUi sur l'ensemble de son territoire. Une proposition sera faite en ce sens lors du Conseil communautaire du 3 février 2022. L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale arrête les modalités de cette collaboration après avoir réuni une conférence intercommunale rassemblant, à l'initiative de son président, l'ensemble des maires des communes membres. Une charte de gouvernance sera élaborée afin d'arrêter les modalités de collaboration entre la CCES et ses communes membres. La charte de gouvernance exprime un certain nombre d'objectifs dont l'application permettra l'élaboration du PLUi.

- Représentativité des communes: application du principe « une commune – une voix ». La commune représente l'échelle pertinente de la connaissance des lieux et le point de départ de l'organisation du territoire. L'objectif est d'assurer leur représentativité par leur participation mais aussi leur visibilité tout au long du projet.
- Participation: la vision complémentaire des communes doit permettre de mieux appréhender les caractéristiques locales. La mise en commun des participations doit aboutir à une cohérence et une pertinence des idées fortes retenues.
- Information : il est proposé d'identifier des modalités et un rythme

- adapté aux besoins du projet tout en tenant compte des contraintes calendaires des participants. L'appropriation du projet sera garantie par une information fluide et ciblée.
- Modes de travail adaptés au territoire: entre marais, sillon et plateau, le territoire connaît un développement propre à chaque bassin de vie. Des instances en lien avec les instances communautaires et communales permettront de prendre en compte et d'adapter les modes de travail aux caractéristiques spécifiques du territoire.
- Arbitrage: l'élaboration du PLUi est un moment d'échanges et de négociations. La charte de gouvernance a pour rôle de fixer le circuit de validation et les instances d'arbitrage.

Mme la Maire a conservé la responsabilité de l'urbanisme pour la mairie de Lavau-sur-Loire. Il convient cependant d'élire au sein du conseil municipal, un titulaire et un suppléant, au comité de pilotage. Les réunions auront lieu le mardi après-midi de 14h à 16h (semaine impaire), une fois tous les deux mois pour le COPIL et 1 fois par mois pour le comité intermédiaire sur toute la durée de la procédure, c'est-à-dire pendant environ 4 ans. (Fin prévue en 2025). Outre le fait de participer à ces instances et de porter la voix de la commune dans une démarche collective de territoire, l'élu.e référent.e et son.sa suppléant.e seront chargées de transmettre les informations régulièrement au conseil municipal et/ou à la commission

urbanisme. Par ailleurs tous les élus communaux seront amenés à participer de façon plus ponctuelle lors d'ateliers thématiques, séminaires, réunions publiques tout au long de la démarche pour alimenter le contenu de ce PLUi. Les commissions intercommunales seront également sollicitées au cours de la démarche. Une étude de diagnostic sera mise en œuvre entre mars et septembre, portée par l'ADDRN (Agence D'urbanisme De la Région de Saint-Nazaire), assistée par un bureau juridique extérieur.

M. MOINAUD évoque une précédente étude et alerte sur le manque de concertation ayant été relevé à cette époque.

Mme la Maire confirme l'importance du choix de l'ADDRN et de sa connaissance du territoire, qui devrait éviter de rencontrer les mêmes difficultés qu'à cette époque. Le mode d'organisation de la gouvernance permettra une place plus active dans les échanges. La prise en compte du travail des instructeurs de l'urbanisme donnera plus de sens et permettra une prise en compte de la réalité du terrain. Par ailleurs le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) commencera dans le même temps sa révision, et permettra en fonction des informations reçues d'identifier et rectifier les problématiques de zonage. Le lien avec la population ne sera pas oublié, puisqu'un mode de concertation est prévu dans les modalités d'organisation, comprenant des supports de diffusions pertinents et réguliers, des débats et ateliers participatifs.

Nouvelle association

M. MOINAUD nous informe de la création d'une nouvelle association sur la commune : l'AABPDL (Association d'Abreuvement du Bétail sur les Prés De la Loire).

L'association regroupe des éleveurs en convention avec le conservatoire du littoral sur les communes de Lavau sur Loire et Bouée. L'objectif de l'association est la mise en place et la gestion d'adduction d'eau d'abreuvement des animaux d'élevage en lien avec les pâtures du conservatoire.

État Civil

NAISSANCES

DONCHE **Aaron** - 2 janvier Hameau des Souchais

DEVILLE **Lisa** - 29 janvier *Rue du Port*

FOURÉ **Noah** - 19 février Rue de la Mairie

SORIN **Maureen** - 8 mars *Bellevue*



Projet verger/jardin partagé

C'est un groupe de travail super dynamique et motivé qui a permis au projet de devenir concret si rapidement!



Dimanche 13 mars, cette équipe de choc a planté les premiers fruitiers sur le grand espace d'herbe devant l'école : deux pommiers, deux poiriers, un plaqueminier (kaki), un cerisier et un framboisier.

Nous espérons en planter encore beaucoup d'autres!

Le jardin au naturel a vu le jour également : premier coup de pioche le 26 mars dans l'après-midi, toujours devant l'école.

Pour cet espace, nous prévoyons un jardin avec des plantes potagères simples à faire pousser et rapides à déguster, des plantes vivaces, aromatiques et médicinales, dans un premier temps. L'objectif est la réalisation d'ateliers et d'animations autour du jardin, bien sûr, mais aussi, autour de la vie du sol et des petites bêtes : l'occasion de se rencontrer et d'échanger toutes générations confondues. Une partie du jardin sera à disposition du périscolaire et du club DA WIND.

Afin que le projet soit pérenne une association a été créée : On sème à Lavau.

Les membres du bureau sont : Eva ANDREY (présidente), Édouard LÉONARD (secrétaire) et Thomas KERBIRIOU (trésorier). Pour que cette association soit pleine de vie, vous pouvez vous joindre à nous. L'adhésion est une plante comestible à planter ou prix libre. Si vous avez des outils de jardin dont vous n'avez plus utilité, nous saurons les occuper.

Nous vous invitons à un premier événement le mercredi 4 mai à partir de 17h pour un troc de plantes et graines. L'occasion idéale de se rencontrer!

Pour plus d'info je vous invite à consulter le site internet : www.onsemealavau.fr

Prix cycliste

Après une année d'interruption, la commune a retrouvé en ce dimanche 20 février, les trois premières courses cyclistes de la saison.

Un hommage a été rendu à Dominique Guérin. Ce lavausien décédé en août 2020, passionné de vélo, était à l'origine de la création de ce prix cycliste avec l'USS Saint-Herblain et l'amicale cycliste savenaisienne. 156 coureurs des catégories 2-3 juniors ont pris le départ des 85 km qui composent le circuit. Le vent fort présent tout l'après-midi aura eu raison puisqu'au total 63 coureurs se sont vus contraints à l'abandon.



Laurent THOMAS et Vincent LETEXIER

Nous terminons la présentation des agents communaux avec nos deux agents techniques.

Complémentaires, ils assurent l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et des petits travaux de voirie.

Laurent THOMAS a rejoint la commune, voici 22 ans. Titulaire d'une formation de plombier chauffagiste mais aussi d'une habilitation électrique, il s'occupe de la maintenance des bâtiments et vient en complément sur l'entretien des espaces verts. « Nous intervenons pour tout ce qui concerne les petits travaux, précise-t-il. Dès que les bâtiments nécessitent des interventions de plus grande envergure, la commune fait appel à des entreprises spécialisées. »

Vincent LETEXIER a été à son compte pendant 5 ans. Depuis 12 ans sur la commune, il possède un BTA de Paysagiste. « J'interviens surtout dans l'entretien des espaces



« Les enfants imitent les grands »

Lors d'un bulletin précédent, nous avions annoncé la mise en place d'un conseil municipal d'enfants. Le projet a bien avancé et sera mis en place cette année. Nous vous le présentons plus en détail. Les élèves ont été informés fin février et sont partants pour cette nouvelle aventure.

Les élèves du CE1 au CM2, scolarisés à Lavau-sur-Loire, vont pouvoir participer à la vie de leur commune, en proposant des idées et en mettant en place des projets jusqu'à leur aboutissement.

Les conseillers sont élus par groupe classe (CE1/CE2 et CM1/CM2). Les candidats et candidates ont finalisé leur affiche le 12 mars avec leurs idées et les présenteront devant les électeurs. La durée du mandat sera de 2 ans, ce qui permet aux élèves qui passent en sixième de continuer pour voir leur projet avancer. Le conseil sera composé de 8 élèves, soit 2 par niveau.

Le vote aura lieu le 5 mai, sur temps scolaire. Tout se passera comme pour les adultes. Les enfants recevront en amont leur carte électorale. Le jour du vote, cette dernière devra être présentée afin de pouvoir prendre les bulletins et l'enveloppe. Après le passage dans l'isoloir, les enfants mettront leur bulletin dans l'urne. La signature du registre clôturera leur vote. Le bureau de vote sera géré par les enfants, et ce sont des élèves tirés au sort qui effectueront le dépouillement. Les résultats seront annoncés par Mme la maire et ils seront publiés dans les supports de communication de la commune.



Le conseil municipal d'installation aura lieu le vendredi 13 mai, en présence de Mme la Maire.

Après avoir participé à une réunion de travail fin mai, ils se retrouveront de nouveau en conseil le vendredi 17 juin, pour les premières décisions.

Tout comme les grands.

Environnement, voirie

Taille des haies

La Ligue Protectrice des oiseaux recommande de ne pas tailler les haies du 15 mars à la fin du mois de juillet.

Réservez vos cisailles et taille-haie pour les mois de septembre et octobre. Vous permettrez ainsi aux oisillons de prendre leur envol.



À qui incombe l'entretien des trottoirs ?

Avoir un bourg agréable est l'affaire de toutes et tous.

Chacun doit prendre sa part de l'entretien de la partie de trottoir qui longe sa maison individuelle qu'il soit propriétaire occupant, locataire, occupant à titre gratuit ou usufruitier selon les cas.

Précision importante : depuis le 1^{er} janvier 2019, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires chimiques sont interdites pour les particuliers et jardiniers amateurs.



Travaux de voirie

Début février, le marquage au sol de trois passages pour piéton et de 23 places de parking devant l'école du Granit Bleu, a été réalisé par l'entreprise CREPEAU.

Coût total de l'opération : 832€ TTC.

Les marais du Pré du Syl

Questions-Réponses

Natif de Lavau, Pierrick BONNET est agriculteur depuis 1994. Après avoir repris l'exploitation familiale. En 2010, il s'est associé dans le cadre d'un GAEC avec Hervé MOINAUD.

Passionné par son territoire, Pierrick BONNET admet facilement qu'il faut faire avec ce que l'on a et en l'occurrence avec les marais.

À quoi sert le syndicat des marais du Pré du Syl ?

Le syndicat actuel est né de la fusion du syndicat du Pré Neuf et de celui du Syl. Il fallait fusionner ces deux entités pour avoir une meilleure gestion des niveaux d'eau. C'est ce que nous avons fait en 2011.

Nous sommes 9 administrateurs au sein du syndicat. Nous appelons la taxe de dessèchement auprès de l'ensemble des propriétaires sur le périmètre du marais qui couvre environ 600 ha. Nous bénéficions d'une aide de la communauté de communes Estuaire et Sillon qui a pris en charge une grande partie des travaux.

Elle s'occupe aussi de la très lourde partie administrative. Les sommes récoltées par la taxe et par des aides de diverse collectivité (régions, département...) permettent d'entretenir les trois vannes existantes, les berges, mais aussi de lutter contre la jussie, une plante envahissante qui se limite aux douves.

Pour exemple, les dernières rénovations des vannes ont été faites pour installer des passes à poissons. Elles permettent aux civelles de remonter vers le marais, de se nourrir pendant plusieurs années et de devenir anguilles.

Elles les franchissent, alors, dans le sens inverse pour rejoindre la mer des Sargasses où elles se reproduisent avant de mourir.

Vous êtes l'éclusier de la commune. Quel est votre rôle ?

Le marais est le réceptacle des eaux de pluies, de sources mais aussi des eaux filtrées dont la qualité nous pose question et qui proviennent de la station d'épuration de Savenay.

L'hiver, je fais sortir l'eau du marais. Au printemps, je ferme la sortie d'eau. On essaie de maintenir le niveau d'eau à 1,65m au-dessus du niveau de la mer. À partir du moment où le marais n'est plus alimenté par les sources d'eau douce, on envoie de l'eau de Loire dès le mois de mai. Ceci n'est pas sans poser problème en raison de la salinité des eaux de Loire.

L'eau du marais ne doit pas dépasser les 6 g de sel par litre. Nous craignons à l'avenir d'avoir des étés plus compliqués à gérer. Il faudra alors choisir entre le dessèchement ou l'augmentation de la salinité du marais.





Quelle est l'évolution du marais au fil du temps ?

Les canaux ont été creusés par les hommes afin de pouvoir exploiter l'herbe et de gérer les niveaux d'eau.

Ils ont été entretenus au fil du temps à la pelleteuse.

Aujourd'hui les canaux se sont beaucoup élargis ainsi que les douves à cause des ragondins et des écrevisses qui grignotent la terre.

Cela contribue à l'effondrement progressif des berges. Les cormorans sont venus en nombre et ils mangent beaucoup de poissons.

Si vous aussi, vous voulez en savoir plus sur l'histoire ou le fonctionnement du marais, Pierrick BONNET se fera un plaisir de vous le faire découvrir.

Pour cela, il suffit de vous faire connaître en mairie.

Élagage des haies des chemins

Début janvier, plusieurs opérations de broyage des haies ont été réalisées sur différents chemins de la commune.

Le lamier a été passé sur les haies de façon à les désépaissir, dans les endroits les plus obstrués.

Désormais, les engins agricoles pourront circuler plus facilement et n'auront plus à se déporter, ce qui permettra d'éviter les affaissements.

En 2 ans, ce sont près des 2/3 des chemins communaux qui ont bénéficié de ces travaux de l'entreprise CURET.

Coût total de l'opération : 11 430€ TTC.



Aval de l'étier

Restauration de la végétation des rives

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a engagé depuis le mois d'août 2020 les travaux programmés dans le cadre du « Contrat Territorial Eau » sur le bassin versant Sillon et Marais Nord Loire sur son territoire.

Le cabinet Hardy Environnement, en charge de l'étude préalable à ce programme, a noté que sur le linéaire aval de l'étier du Syl (à proximité du port de Lavau-sur-Loire), la végétation des rives (ripisylve) nécessitait d'être restaurée afin de garantir le bon écoulement des eaux.

Les travaux de restauration de la ripisylve ont été réalisés par Accès-Réagis, entreprise sociale apprenante s'inscrivant dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Ils visent à restaurer la ripisylve afin de garantir le bon écoulement des eaux de l'étier du Syl, tout en maintenant les fonctionnalités naturelles de la végétation des berges (stabilisation grâce au système racinaire, support de biodiversité, ombrage des eaux de l'étier...).

Détails des actions réalisées :

- Traitement de la végétation rivulaire : abattage sélectif, élagage, recépage, débroussaillage dans la limite de ce qui est strictement nécessaire,
- Enlèvement des embâcles : obstacles présents dans le lit de l'étier.

Ces travaux de restauration ont été pilotés par Estuaire et Sillon en étroite collaboration avec la commune de Lavau-sur-Loire et le Syndicat des marais des Prés du Syl et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique.

Coût estimatif des travaux : 4500 € HT



David HAMON 🖊

À la découverte des espèces sauvages de Lavau

Après ces longs mois d'hiver, la lumière refait son apparition, les jours rallongent, signal qu'attend la nature pour se réveiller. Les premières fleurs printanières commencent à colorer la nature, tandis que les derniers oiseaux hivernants croisent les premiers migrateurs revenant de leurs zones d'hivernage en Afrique ou en Espagne.

Aujourd'hui, nous allons à la découverte de deux espèces qui côtoient les humains depuis très longtemps :

l'Hirondelle rustique et la Cymbalaire des murailles.

L'Hirondelle rustique

L'hirondelle est connue de tous, mais savez-vous qu'en France pas moins de 5 espèces d'hirondelles différentes nichent: l'Hirondelle de rivage (visible lors de ses passages migratoires à Lavau), l'Hirondelle de rochers, l'Hirondelle rousseline (nicheuse dans le Sud-Est), l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique, ces deux dernières nichant à Lavau.

C'est l'oiseau qu'on associe au retour du printemps lorsqu'elle rentre de son séjour africain. Elle suit de près les humains depuis qu'ils construisent des bâtiments. En effet, les constructions humaines fournissent aux hirondelles le gîte car elles ont besoin d'endroits abrités pour construire leur nid fait de terre et de végétaux en forme de demi-bol. Les hirondelles consomment une énorme quantité d'insectes, et il

n'est donc pas surprenant que leurs effectifs aient énormément chuté en même temps que ceux des insectes, victimes principalement des produits chimiques de l'agriculture intensive. À Lavau, malgré la présence de nombreux insectes, les effectifs d'Hirondelles rustiques sont sensibles à la disparition de leurs sites de nidification: rénovation des granges et autres bâtisses à l'abandon, tandis que les nouvelles constructions ne leur permettent pas de construire de nid. Elles sont aussi victimes, comme les Hirondelles de fenêtre, de la destruction de leur nid (ce qui est illégal) car leurs déjections salissent, et pourtant des solutions simples existent (comme des cartons ou des planches positionnés sous les nids pour protéger le sol).

Comment différencier l'Hirondelle

rustique de l'Hirondelle de fenêtre ? Tout d'abord, l'Hirondelle rustique possède une longue queue fourchue (courte chez l'Hirondelle de fenêtre), une face rouge (noire et blanche chez l'Hirondelle de fenêtre) et son chant est un long gazouillis qu'elle entonne souvent posée sur un fil téléphonique. Dans le bourg ce seront surtout les Hirondelles de fenêtre que l'on observera tandis que les Hirondelles rustiques seront surtout visibles à l'extérieur du bourg dans la campagne, mais elles se mélangent volontiers lorsqu'elles partent chasser dans les marais riches en insectes.

La Cymbalaire des murailles

Cette jolie fleur violette suit aussi l'Homme depuis très longtemps. Son origine méditerranéenne et son affection pour les vieilles pierres lui ont valu le nom de « Ruine de Rome ». Elle apprécie les climats doux et craint le froid, c'est la raison pour laquelle elle affectionne les pierres orientées au sud, face au soleil et à l'abri du froid venu du nord. Cette fleur possède une autre particularité : en pleine floraison, les fleurs sont tournées vers le soleil, puis une fois qu'elles ont été fécondées, elles lui tournent le dos.

Comment reconnaître la Cymbalaire des murailles au milieu des autres plantes qui colonisent les vieux murs? Le critère le plus évident ce sont ses fleurs: en effet en regardant

de près on peut constater qu'elles sont composées de 2 lobes violets dirigés vers le haut et de trois lobes violets dirigés vers le bas, tandis que la partie centrale est décorée de deux taches jaunâtres à partie centrale orange qui font penser à deux yeux. Les feuilles sont luisantes et ont un contour arrondi.

Elle est souvent utilisée pour garnir les vieux murets et abîme peu la pierre n'ayant pas de puissantes racines. À Lavau, elle colonise sans aide les vieux murs de la commune, en particulier ceux du Chemin des Roseaux, entre le départ du sentier de l'observatoire et le port. On la distinguera facilement des autres locataires des vieux murs de ce chemin, particulièrement d'une campanule échappée

de jardins, qui possède de très jolies fleurs en forme de clochettes d'un bleu violacé très vif.



Bien le silence, s'il vous plaît!

Le temps d'une nuit glaciale, la rue du Port, la place de l'église et les abords de l'écluse sont devenus des éléments de décor du court métrage de Matthieu RUYSSEN « La fin de l'espèce ».

« J'ai choisi Lavau, confie le réalisateur nantais, car le village est resté dans son jus. L'authenticité des rues, des façades des maisons correspondent assez bien aux traits de caractère des deux personnages principaux qui ont des difficultés à rompre avec leur passé. »

Ce film d'une douzaine de minutes aura nécessité la présence d'une quinzaine de technicien.nes et d'acteur.trices. Pour les besoins du tournage, les ampoules de l'éclairage public ont été changées et l'éclusier de la commune a même été sollicité au milieu de la nuit pour fermer les vannes de l'écluse. (L'écoulement de l'eau générant trop de bruit).



Les trois personnages de l'histoire sont incarnés par Théo NAVARRO MUSSY (série TV Hippocrate), Aurélien GRABRIELLI (pré-nommé aux Césars dans *Quand je ne dors pas* de Tommy WEBER) et Lorrela CRAVOTTA (film *Oranges sanguines* en 2021). Le court métrage sera diffusé dans les festivals.

Le peintre amoureux de la Loire

Michel TUAL

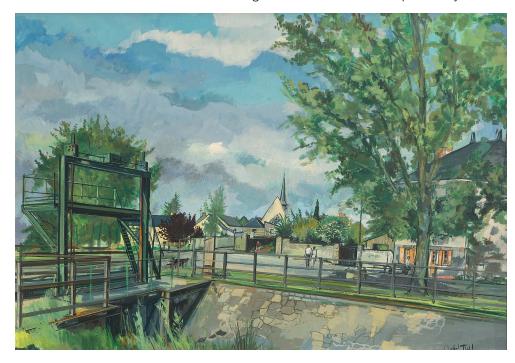
Michel TUAL est un professionnel de l'art. Il a été formé aux prestigieuses écoles Boulle et Estienne de Paris, a été longtemps directeur d'études de l'école PIVAUT de Nantes.

Diplômé d'une licence et d'une maîtrise d'art plastique et d'un DEA des arts, il a été designer architecte d'intérieur de bateaux de plaisance exposés à des salons internationaux. Il est un homme de la nature, des grands espaces, amoureux des rives de la Loire et de ses marais où il a grandi. L'artiste aime capter la symbiose

entre les éléments naturels et l'activité humaine : « Je me vois comme un peintre-reporter. Je m'installe, chevalet déplié, pinceaux à la main, et j'observe. Je restitue des moments de vie. »

Michel TUAL a accepté de nous confier l'une de ses œuvres pour notre première de couverture. Nous l'en remercions chaleureusement.

L'œuvre a été tronquée pour les besoins de la mise en page, nous vous la présentons ci-contre dans son intégralité.



Journée des peintres

La 17^{ème} Journée des Peintres se tiendra le dimanche 1^{er} mai, sur la commune, mais aussi, sur celles de Bouée et de Cordemais.

Cette journée se veut conviviale et ouverte à tous les artistes peintres, amateurs, débutants et confirmés, jeunes et adultes. Des prix seront décernés par catégorie (œuvres sur toile et sur papier, jeunes et adultes) et tous les participants seront récompensés.

Cette année, la commune aura le plaisir de remettre deux prix : l'œuvre des lauréats sera publiée en première de couverture du bulletin municipal. Le public sera invité à aller à la rencontre des peintres et des animations seront prévues.

Tous renseignements au 06 14 82 43 69 ou 06 81 13 26 57 et en écrivant à martineruizaranda@gmail.com



Lavau by Willy Crocq

Depuis le début de l'année, rue du Foyer, une magnifique toile orne la façade de l'atelier de Willy Crocq : pour réaliser ce tableau acrylique de 3.20 mètres de long, l'artiste lavausien s'est inspiré des belles lumières que l'on peut observer le soir sur la

Si vous vous approchez, vous pourrez même voir, par la porte de la Maison du Port, Yseult préparant ses crêpes!

(tableaux, sculptures...), rendez-vous aux Portes Ouvertes, les 2 premiers dimanches après-midi de chaque mois au 4 rue du Foyer ou sur le site internet willy-crocq.com.

Pour découvrir les autres œuvres de Willy Crocq

Contact: 06 10 11 33 11



La bibliothèque

Bébés bouquineurs

Lecture d'album proposé pour les tout-petits (0-3ans) accompagnés de leur assistante maternelle, parents, grands-parents...

Mercredi 4 mai Mercredi 8 juin de 9h30 / gratuit / sur inscription.

Vendredis enjoués

Venez jouer à la bibliothèque : pendant la permanence, des jeux de société seront à votre disposition pour y jouer en famille, entre amis...

Vendredi 15 avril de 16h à 18h / gratuit / tout public

Pochettes surprises

Cet été, nous vous proposerons d'emprunter 1 pochette avec plusieurs livres (qui compte comme 1 prêt) et de découvrir chez vous notre sélection.

NOU

Prêt vacances

Du 14 juin au 3 septembre nous vous proposons un prêt vacances : le double de documents et le double de temps soit 16 imprimés, 4 DVD, 4 CD pour 6 semaines!

Apporteurs d'eau

« Fenêtres sur le grand sud »

Soutenu par la commune de Lavau sur Loire et la Région Pays de Loire, l'association Transmad Développement expose jusqu'au mois de juin prochain, 18 photographies sur bâches sur différents sites de la commune : façade du bar associatif A Lavau'tre, pignon de la mairie, chemin menant à l'observatoire et rue du port.

Véritables fenêtres ouvertes sur MADAGASCAR et plus précisément son grand sud, ces clichés monumentaux que vous pouvez admirer au gré de vos pérégrinations, vous invitent à voyager entre MATANGY, ITAMPOLO, BEHELOKA... pour partir à la découverte de la beauté des paysages du sud malgache et des us et coutumes, tout en proposant un focus sur la réalité de la détresse hydrique dont souffrent les populations depuis plusieurs années.

Cette exposition à ciel ouvert illustre le travail de l'ONG afin de distribuer l'eau potable aux habitant.es et d'irriguer les parcelles maraîchères.

C'est un moyen de sensibilisation aux conséquences du dérèglement climatique dont souffre l'île. MADAGASCAR est en effet en première ligne de la crise climatique. Le PAM (Programme Alimentaire Mondial de l'ONU) estime à 1 million, le nombre de personnes du grand sud confrontées à une insécurité alimentaire grave.

Un QR code apposé au bas des bâches permet de retrouver en ligne, une légende explicative pour chacun des clichés.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre du programme « Développement durable : une goutte dans l'eau ? ». D'autres manifestations sont prévues sur la commune tout au long du second trimestre.



Dons pour l'Ukraine

Grâce à votre mobilisation et votre générosité, de nombreux dons, en produits de soins, hygiène, ou matériel ont été rassemblés pour venir en aide à la population Ukrainienne.

Les besoins du peuple Ukrainien se portent désormais prioritairement sur du matériel lourd et spécifique, en dons financiers à la Croix Rouge, au Secours Catholique ou toute autre association ou ONG de votre choix.

Le formulaire «demarches-simplifiees.fr» permet de renseigner les opportunités d'hébergement ou de logement (directement transmis à la préfecture). Les services de l'État se chargeront de vous recontacter si besoin.



par Luc BIORET

Histoire des marais de Lavau

Les marais qui couvrent une part importante de la superficie de Lavau (570 ha) ont toujours constitué un enjeu social et économique déterminant dans l'histoire de notre commune.

Sous l'ancien régime, ce territoire considéré comme un « commun » relevait du seigneur de la Haie mais la jouissance en était laissée à l'ensemble des habitants qui en tiraient un grand profit : tourbe, bois de chauffage, espaces de pacage pour les animaux, et même sangsues vendues pour être utilisées en médecine.

La mise en valeur de ces terres était un objectif recherché dès le moyen âge et l'abbaye cistercienne de La Blanche Couronne à La-Chapelle-Launay fut à l'origine des premières opérations de leur dessèchement par le creusement de canaux accélérant l'évacuation des eaux afin d'exploiter les prairies jusque-là souvent immergées. Le pouvoir royal se préoccupa aussi du problème dès la fin du 16ème siècle mais l'essor déterminant fut donné dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle par des lois et décrets qui encourageaient et réglementaient les travaux d'envergure, le but étant de moder-

niser et augmenter la production

agricole en mettant en valeur de

nouvelles terres et d'accroître ainsi les ressources alimentaires.

À Lavau, dès septembre 1771, les vassaux de la seigneurie de La Haie prirent l'initiative de ces opérations mais le comte de Runefau, seigneur de La Haie et de Sesmaisons confia au même moment la réalisation de creusement de douves et de construction d'ouvrages (ponts, écluses...) à deux entrepreneurs associés : Jean-Joseph GRASLIN et François MELLINET, notables nantais, aux termes d'un contrat dit « d'afféagement ».

Un long conflit en résulta, qui opposa les habitants à leur seigneur et aux affouagistes. Il donna lieu à plusieurs procès. Une transaction vint l'éteindre en 1785 et permit l'achèvement des travaux.

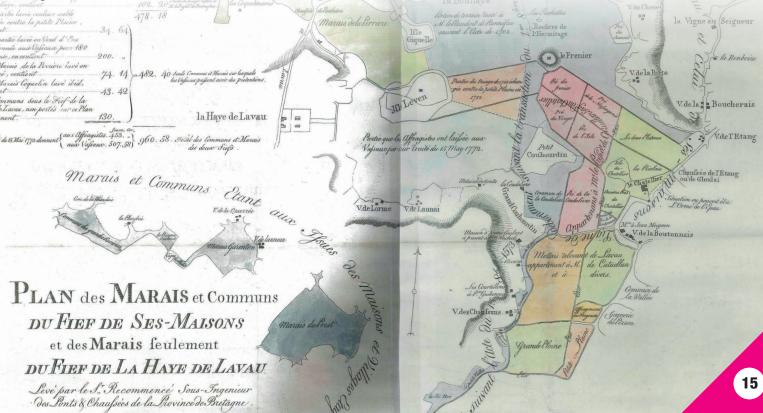
Un extrait du cahier de doléances de 1789 de la paroisse de Lavau illustre l'intérêt que représentait pour les habitants la possession des marais : « il est à désirer et on ne peut trop s'employer pour

demander et obtenir de notre bon roi le juste abandon et la parfaite propriété de toutes et chacun, les landes marais et terres vagues pour les sujets de son royaume. »

À la révolution, les possessions seigneuriales étaient supprimées et les marais devenaient des biens communaux dont la Convention organisa ensuite en 1793 le partage et autorisa leur vente à des propriétaires individuels (en particulier la bourgeoisie locale).

Une loi créait en 1807 les syndicats de propriétaires de marais afin d'assurer la maîtrise hydraulique de l'eau et sa gestion, l'entretien du réseau des douves et des ouvrages (vannages, écluses, ponceaux...) en finançant son fonctionnement par l'institution d'une taxe exigée aux propriétaires. Une ordonnance royale du 27 avril 1825 institua ainsi le Syndicat de l'Étier du Syl et un arrêté du 14 juillet 1853 celui de l'Étier du Pré Neuf.

En 2011, ces deux syndicats sont réunis en une seule entité.



Fête du Port

Le Comité des Fêtes est heureux de vous annoncer que la Fête du Port aura bien lieu le dimanche 15 mai de 9h à 18h.

Vous aurez la possibilité: de participer au vide grenier en réservant un emplacement de 3 mètres (gratuit pour les résidents Lavausiens avec une caution de 10 €), de faire vos emplettes, de déguster nos anguilles et de vous rafraîchir tout au long de la journée.

Cette année, nous avons prévu 10 kg d'anguilles supplémentaires car lors de la manifestation de 2019 les 150 kg étaient déjà engloutis à 13h!

Vous avez envie d'aider le Comité des Fêtes dans l'organisation de cette manifestation pour installer, désinstaller, ou tenir un stand, contactez-nous rapidement :

contact.cdf.lavausurloire @gmail.com

ou

06 60 80 04 99

Renseignements et demande du bulletin d'inscription au vide grenier :

contact.cdf.lavausurloire @gmail.com 06 73 20 40 62

le document est téléchargeable sur le site de la mairie.



Amicale Laïque

Après 2 ans vécus au rythme des contraintes sanitaires, l'Amicale Laïque organise un double événement pour cette année.

Ainsi, le 4 juin prochain, la Fête de l'école aura bien lieu, et sera en plus l'occasion de fêter les 40 ans d'existence de l'Amicale Laïque Lavausienne.

Pour marquer le coup, les amicalistes préparent un programme à la hauteur de l'événement. La journée et la soirée seront ponctuées d'animations pour ravir et amuser petits et grands :



Défilé des écoliers et parcours musical d'une troupe de Batucada Danse des enfants

Repas à thème sur commande

Mini-festival pour les enfants, leurs parents, leur famille et amis animé par Cédrik.

Nous convions tous les anciens amicalistes, ainsi que les anciens élèves et professeurs à se joindre à nous.

Nous remercions chaleureusement Willy Crocq pour la superbe affiche qu'il a réalisée spécialement pour l'occasion.

Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ce moment festif, que nous avons tant attendu, tous ensemble!

À l'occasion de cette grande fête du 4 juin 2022, l'amicale organisera quelques séances de répétitions pour les danses des enfants. Nous recherchons donc des jeunes qui nous aideraient pour leur apprendre les danses que nous avons imaginées et préparées.

Si tu es intéressé.e, n'hésite pas à nous contacter par mail amilala44@gmail.com ou par téléphone 06 47 59 35 86.

Yoga Loire et Sillon

L'association Yoga Loire et Sillon, cours de hatha yoga à Lavau sur Loire, pour adolescents, adultes, femmes enceintes pré et post-partum, propose le 11 et 12 juin, une balade avec les ânes sur 2 jours, parsemés de temps de yoga et de méditation. La randonnée aura lieu dans les alentours de Guenrouët. Un gîte est prévu pour le soir ainsi que le repas.

Pour toute information contactez-nous : **07 71 66 38 45** ou yogaloireetsillon@laposte.net

Le Vélo Club Lavausien

La nouvelle édition de la traditionnelle randonnée du Vélo Club Lavausien aura lieu le dimanche 19 juin : VTT, cyclos et marche.

Trois itinéraires sont proposés aux marcheurs sur les chemins de la commune: 8, 13 et 19 km.

Plusieurs circuits au choix pour les cyclos et VTT traverseront plusieurs communes.

Les départs se feront de 7h à 10h.



Lavau Part en Live

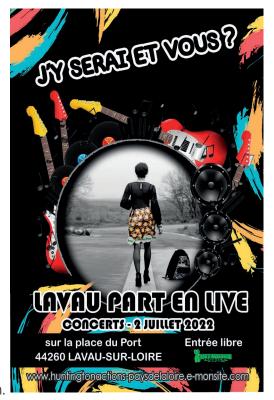
Avis aux oreilles musicales et aux amoureux de notre territoire :

Lavau partira en live le 2 juillet 2022!

L'occasion de voyager dans le temps et de retrouver le groupe phare de vos jeunes années : Lazy Stuff! Mais ça c'était avant!

Vous pourrez aussi découvrir le chemin parcouru par les musiciens depuis cette formation lycéenne des années 90.

Aujourd'hui, Régis gratte avec Grauss Boutique, Hibu incarne le rythme de Ledeunff et Moult joue de sa basse avec US Open.



Ce 2 juillet sera l'occasion de vibrer au son de nos talents locaux d'hier et d'aujourd'hui avec aussi La Bagnole et Ask After B. Et bien d'autres surprises!

Une chose est sûre : on y sera, et vous ?

Suivez-nous sur f Lavau part en live / lavaupartenlive

Rejoignez-nous: lavaupartenlive@gmail.com - 06 77 30 76 69

Café Couture

L'association est ravie de vous présenter sa production du sac Georges.

Du débutant au confirmé, et oui ! tout le monde a effectué son sac. On s'entraide et c'est une réussite pour tout le monde.

Nous pensons désormais nous tourner vers d'autres projets. La boîte à idées est ouverte aux suggestions. Globalement, nous passons des moments très agréables

ensemble et notre porte reste grande ouverte pour de futur.es adhérent.es!

À vos fils et tissus!

Café couture, le samedi après-midi de 14 h à 17 h30, salle de la Roselière. café.couture.lavau@gmail.com - Tél. 06 02 11 49 92 - **f** Café Couture Lavau sur Loire

La Yourte Kiwi

L'association La Yourte Kiwi a organisé une balade automnale autour de la découverte des plantes sauvages et comestibles.

Un très bon moment sur les chemins lavausiens!

Merci à Marlène SALMON, herboriste, de nous avoir transmis ses connaissances. Nous en sommes sortis émerveillés par la richesse des plantes qui nous entourent et vive le «chewing-gum» d'ortie!

Pour être au courant de nos évènements : (f) La Yourte Kiwi



Café associatif À Lavau'tre

Le Café associatif espère reprendre une vie avec moins de contraintes.

L'équipe a toujours l'envie de faire du lieu un espace de rencontres entre personnes de tout horizon. Le bouche-à-oreille fonctionne toujours bien, notre spécialiste de la communication Emmanuel GALIBY, a relooké la page Facebook dont le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter!

Le Café a ouvert autant que possible tout l'hiver. Le pass sanitaire étant de rigueur, le Covid circulant toujours, la fréquentation du lieu était évidemment plus légère.

L'équipe reste optimiste et des projets de soirées telle qu'un concert en avril, une soirée théâtre d'impro, la fête de la musique sont dans les clous. Le soleil va revenir et le public de Lavau et des environs va revenir lui aussi le voir se coucher de la cour du Café.

L'occasion de goûter certains soirs des bières locales. L'équipe aimerait voir arriver de nouveaux membres actifs pour tenir des permanences, proposer des idées, pour continuer de faire vivre ce lieu de convivialité.

Des infos sont régulièrement partagées sur f A Lavau'tre

Vie économique

Nicolas MÉNAGER

Un nouveau maçon à Lavau

En janvier 2022, une SARL a vu le jour au Haut Chemin.

À 31 ans, après 14 années d'expérience dans le métier, Nicolas a choisi de voler de ses propres ailes et a créé « **Ménager Maçonnerie** ». Il propose ses services en construction et en rénovation. Les demandes sont nombreuses et



son planning est déjà bien rempli jusqu'en Octobre 2022!

Nicolas a du mal à l'avouer, mais il a un don particulier pour les pierres. Sa maison, partie d'une ruine, en est la preuve et constitue une véritable vitrine pour son activité. Vous pouvez également suivre ses chantiers sur sa page Facebook.

Contact: Nicolas MÉNAGER -

Ménager Maçonnerie
06 33 10 62 21, nicolas.menager@laposte.net

L'essentiel en bocal

C'est fini.

Depuis le mois de septembre, Chloé ISAAC venait le mardi après-midi nous proposer sur le petit marché, des produits en vrac et de qualité.

La conjoncture actuelle, sa situation personnelle...; nombreux sont les facteurs qui ne lui ont pas permis d'envisager une perspective sereine.

Elle remercie tous ceux qui ont contribué à cette aventure. Sa cagnotte solidaire sera reversée à une association d'aide alimentaire.

Jessy HOUGARD

Vous êtes plutôt Granulés ou Bois?

Jessy, 33 ans, et son père sont associés et spécialisés dans la pose de poêles à bois et de poêles à granulés. Ils proposent même l'installation de poêles d'occasion reconditionnés.

«Cette solution est souvent choisie par nos clients. confie Jessy. Elle est non seulement moins coûteuse, mais les délais sont aussi plus courts puisque nous avons déjà l'appareil en stock».

Cette petite société, Services Éco Énergie, assure également les ramonages, l'entretien des poêles et le dépannage : «Les lundis sont généralement consacrés au SAV, ajoute-t-il. Nous intervenons dans la journée.»



Jessy a comme projet de créer une salle d'exposition: il recherche activement un local pour installer sa vitrine...

À défaut, il choisira de l'implanter chez lui, à l'Hôtel Droit, au plus près de son atelier. N'hésitez pas à lui faire part de vos idées ou propositions!

Contact: Services Éco Énergies 06 22 31 25 02 - f Services eco energie

Complètement ZINZIN...

Avez-vous déjà poussé la porte de la petite brocante de la rue du Port?

Vous tomberez nez-à-truffe avec Lulu La Nantaise, la stagiaire tigrée de Géraldine, gardienne de ce musée à l'ambiance tamisée.

On y entre au détour d'une balade pour fouiner, pour raviver des souvenirs de l'enfance, pour revoir de vieux objets de la cuisine de Mamy Geneviève ou de l'atelier de Tonton André ou tout simplement... pour discuter avec la propriétaire des lieux!

Dans un coin, un objet mystère : «Mais à quoi cela pouvait-il servir ?» Demandez à Géraldine! Derrière son bureau et ses lunettes colorées, elle est un peu Zinzin, mais elle connaît tous ces objets qu'elle amasse depuis 9 ans.

Avec un peu d'imagination, vous pourrez faire revivre des objets insolites, comme ce moule à madeleines, de vaisselle vintage et les amoureux des meubles en bois massif y trouveront également leur bonheur...

Pas de catalogue Zinzin, mais, chaque jour, ne manquez pas l'instantané sur la page Facebook et sur Instagram, dans lequel Géraldine présente une pièce disponible à la vente et des idées pour sa réutilisation.

Et si vous avez des greniers garnis d'objets improbables, pensez à la Brocante Zinzin! La Brocante est ouverte de 14h à 18h les samedis et dimanches et en semaine sur rendez-vous.



